

## **États financiers intermédiaires non audités**

*Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024*

*Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du FNB. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à [www.placementsmackenzie.com](http://www.placementsmackenzie.com) ou celui de SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.*

*Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB.*

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Placements à la juste valeur	708 445	602 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie	548	4 084
Dividendes à recevoir	4 269	4 417
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	–
Sommes à recevoir pour parts émises	–	2 870
<b>Total de l'actif</b>	<b>713 262</b>	<b>613 410</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Sommes à payer pour placements achetés	–	2 332
Sommes à payer pour parts rachetées	–	–
Sommes à payer au gestionnaire	162	146
<b>Total du passif</b>	<b>162</b>	<b>2 478</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts</b>	<b>713 100</b>	<b>610 932</b>

	Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)			
	par part		par série	
	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)
Parts en \$ CA	30,87	28,55	713 100	610 932

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre  
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2024 \$	2023 \$
<b>Revenus</b>		
Dividendes	12 475	10 421
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	58	30
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(3 520)	9 176
Profit (perte) net(te) latent(e)	56 882	(40 646)
Revenu tiré du prêt de titres	100	114
Autre	96	48
<b>Total des revenus (pertes)</b>	<b>66 091</b>	<b>(20 857)</b>
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion	891	729
Intérêts débiteurs	–	8
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	392	389
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
<b>Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire</b>	<b>1 284</b>	<b>1 127</b>
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
<b>Charges nettes</b>	<b>1 284</b>	<b>1 127</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, avant impôt</b>	<b>64 807</b>	<b>(21 984)</b>
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	1 450	1 048
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation</b>	<b>63 357</b>	<b>(23 032)</b>

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par part		par série	
	2024	2023	2024	2023
Parts en \$ CA	2,86	(1,17)	63 357	(23 032)

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre  
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	Parts en \$ CA	
	2024	2023
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS</b>		
<b>À l'ouverture</b>	<b>610 932</b>	<b>519 593</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	63 357	(23 032)
Distributions versées aux porteurs de parts :		
Revenu de placement	(10 172)	(8 394)
Gains en capital	–	–
<b>Total des distributions versées aux porteurs de parts</b>	<b>(10 172)</b>	<b>(8 394)</b>
Opérations sur les parts :		
Produit de l'émission de parts	51 885	23 825
Réinvestissement des distributions	–	–
Paievements au rachat de parts	(2 902)	(5 380)
<b>Total des opérations sur les parts</b>	<b>48 983</b>	<b>18 445</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts</b>	<b>102 168</b>	<b>(12 981)</b>
<b>À la clôture</b>	<b>713 100</b>	<b>506 612</b>
<b>Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :</b>	<b>Parts</b>	
<b>Parts en circulation, à l'ouverture</b>	<b>21 400</b>	<b>19 300</b>
Émises	1 800	900
Réinvestissement des distributions	–	–
Rachetées	(100)	(200)
<b>Parts en circulation, à la clôture</b>	<b>23 100</b>	<b>20 000</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$)

	2024	2023
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	63 357	(23 032)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	3 505	(9 264)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(56 882)	40 646
Achat de placements	(235 295)	(195 086)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	179 917	176 355
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	148	231
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	16	23
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(45 234)</b>	<b>(10 127)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts	54 755	23 825
Paievements au rachat de parts	(2 902)	(5 380)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(10 172)	(8 394)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>41 681</b>	<b>10 051</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(3 553)</b>	<b>(76)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	4 084	1 044
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	17	11
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture</b>	<b>548</b>	<b>979</b>
Trésorerie	548	979
Équivalents de trésorerie	–	–
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture</b>	<b>548</b>	<b>979</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :</b>		
Dividendes reçus	12 623	10 652
Impôts étrangers payés	1 450	1 048
Intérêts reçus	58	30
Intérêts versés	–	8

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>ACTIONS</b>					
The a2 Milk Co. Ltd.	Nouvelle-Zélande	Consommation de base	555 858	2 564	3 273
Addtech AB, actions de cat. B	Suède	Produits industriels	45 882	1 226	1 860
adidas AG	Allemagne	Consommation discrétionnaire	11 236	3 658	4 030
Admiral Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	16 630	574	839
Aena SA	Espagne	Produits industriels	7 341	1 892	2 187
AerCap Holdings NV	Irlande	Produits industriels	4 873	462	624
Ageas	Belgique	Services financiers	13 081	818	945
AIB Group PLC	Irlande	Services financiers	77 276	476	599
Allianz SE, nom.	Allemagne	Services financiers	2 740	910	1 219
Amadeus IT Group SA	Espagne	Consommation discrétionnaire	25 562	2 334	2 502
Andritz AG	Autriche	Produits industriels	22 841	1 925	2 192
ASICS Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	138 265	2 148	3 919
ASM International NV	Pays-Bas	Technologie de l'information	1 146	683	1 018
ASML Holding NV	Pays-Bas	Technologie de l'information	1 277	1 052	1 436
ASSA ABLOY AB, B	Suède	Produits industriels	51 211	1 678	2 331
Assicurazioni Generali SPA	Italie	Services financiers	31 453	736	1 231
AstraZeneca PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	24 586	4 554	5 163
Australia and New Zealand Banking Group Ltd.	Australie	Services financiers	39 528	1 004	1 129
Auto Trader Group PLC	Royaume-Uni	Services de communication	173 999	1 839	2 736
Avanza Bank Holding AB	Suède	Services financiers	14 888	427	499
Aviva PLC	Royaume-Uni	Services financiers	106 736	864	935
AXA SA	France	Services financiers	20 255	755	1 055
Axfood AB	Pays-Bas	Consommation de base	164 840	5 684	6 288
B&M European Value Retail SA	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	620 238	4 334	4 667
Banca Mediolanum SPA	Italie	Services financiers	52 019	786	888
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Espagne	Services financiers	48 173	451	705
Banco BPM SPA	Italie	Services financiers	65 987	580	603
Banco Comercial Português SA	Portugal	Services financiers	988 035	247	604
Banco Santander SA	Espagne	Services financiers	107 342	445	745
Bank Hapoalim	Israël	Services financiers	59 052	692	800
Bank Leumi Le-Israël	Israël	Services financiers	62 524	651	827
Bank of Ireland Group PLC	Irlande	Services financiers	38 364	466	580
Barclays PLC	Royaume-Uni	Services financiers	181 418	484	738
Barratt Developments PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	563 151	4 367	4 885
BAWAG Group AG	Autriche	Services financiers	8 008	530	840
BayCurrent Consulting Inc.	Japon	Produits industriels	34 028	1 348	1 705
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	Allemagne	Consommation discrétionnaire	41 954	5 273	5 009
Beiersdorf AG	Allemagne	Consommation de base	33 304	5 373	6 786
BioNTech SE	Allemagne	Soins de santé	19 512	2 415	3 113
BNP Paribas SA	France	Services financiers	8 178	598	759
Boliden AB	Suède	Matériaux	199 143	7 746	9 143
Brambles Ltd.	Australie	Produits industriels	183 304	2 052	3 269
BT Group PLC	Royaume-Uni	Services de communication	870 123	1 885	2 332
Bunzl PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	132 200	6 703	8 466
CaixaBank SA	Espagne	Services financiers	91 422	536	739
Camtek Ltd.	Israël	Technologie de l'information	7 668	626	835
carsales.com Ltd.	Australie	Services de communication	76 137	1 638	2 673
Check Point Software Technologies Ltd.	Israël	Technologie de l'information	12 563	2 795	3 272
The Chiba Bank Ltd.	Japon	Services financiers	65 693	542	715
Chow Tai Fook Jewellery Group Ltd.	Hong Kong	Consommation discrétionnaire	2 698 442	5 585	4 107
Cochlear Ltd.	Australie	Soins de santé	15 272	3 531	4 038
Coloplast AS	Danemark	Soins de santé	25 192	4 673	4 458
Commonwealth Bank of Australia	Australie	Services financiers	9 003	897	1 142
Compagnie Financière Richemont SA	Suisse	Consommation discrétionnaire	20 781	3 491	4 453
Compass Group PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	143 103	4 860	6 208
Computershare Ltd.	Australie	Produits industriels	108 906	2 428	2 579
Crédit Agricole SA	France	Services financiers	41 478	604	858
Croda International PLC	Royaume-Uni	Matériaux	26 618	2 621	2 034
Dai-ichi Life Holdings Inc.	Japon	Services financiers	17 807	610	619
Daimler AG	Allemagne	Consommation discrétionnaire	55 029	5 285	4 816
Daiwa House REIT Investment Corp.	Japon	Biens immobiliers	532	1 335	1 183
Daiwa Securities Group Inc.	Japon	Services financiers	82 014	589	778
Danone SA	France	Consommation de base	79 911	6 069	7 872

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>ACTIONS (suite)</b>					
Danske Bank AS	Danemark	Services financiers	19 548	662	797
Dassault Systèmes SA	France	Technologie de l'information	48 039	2 640	2 581
Deutsche Bank AG, nom.	Allemagne	Services financiers	26 476	362	619
Deutsche Börse AG	Allemagne	Services financiers	3 957	956	1 257
Deutsche Telekom AG	Allemagne	Services de communication	102 507	3 249	4 079
DHL Group	Allemagne	Produits industriels	32 865	1 924	1 984
Disco Corp.	Japon	Technologie de l'information	2 484	1 015	880
DNB Bank ASA	Norvège	Services financiers	34 446	870	956
DSV Panalpina AS	Danemark	Produits industriels	7 723	1 712	2 159
EBOS Group Ltd.	Nouvelle-Zélande	Soins de santé	167 910	5 631	5 216
Elisa Oyj	Finlande	Services de communication	61 287	4 281	4 400
Erste Group Bank AG	Autriche	Services financiers	9 903	396	735
Experian PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	32 615	1 486	2 323
FANUC Corp.	Japon	Produits industriels	48 929	1 826	1 936
Ferrovial SE	Pays-Bas	Produits industriels	42 827	2 219	2 491
FincoBank Banca Finco SPA	Italie	Services financiers	30 889	677	716
First International Bank of Israel Ltd.	Israël	Services financiers	14 317	767	801
Fisher & Paykel Healthcare Corp. Ltd.	Nouvelle-Zélande	Soins de santé	153 236	2 971	4 577
Fortescue Metals Group Ltd.	Australie	Matériaux	440 362	8 006	8 535
Fujikura Ltd.	Japon	Produits industriels	41 046	1 026	1 868
Geberit AG	Suisse	Produits industriels	2 655	1 840	2 345
Givaudan SA	Suisse	Matériaux	867	4 099	6 443
Gjensidige Forsikring ASA	Norvège	Services financiers	38 989	961	987
GlaxoSmithKline PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	222 917	5 664	6 126
Goodman Group	Australie	Biens immobiliers	24 056	485	834
Hang Seng Bank Ltd.	Hong Kong	Services financiers	56 286	881	957
Hankyu Hanshin Holdings Inc.	Japon	Produits industriels	68 056	2 874	2 842
Hannover Rueckversicherung SE, nom.	Allemagne	Services financiers	2 639	699	1 019
Harel Insurance Investments & Financial Services Ltd.	Israël	Services financiers	50 129	615	659
Hargreaves Lansdown PLC	Royaume-Uni	Services financiers	32 350	449	653
Henkel AG & Co. KGaA, priv.	Allemagne	Consommation de base	54 363	5 175	6 918
Hennes & Mauritz AB, B	Suède	Consommation discrétionnaire	177 144	3 163	4 080
Hermès International	France	Consommation discrétionnaire	1 511	3 331	5 026
Hexagon AB, B	Suède	Technologie de l'information	146 467	2 092	2 132
Holmen AB, actions de cat. B	Suède	Matériaux	37 126	2 062	2 174
Hong Kong Exchanges and Clearing Ltd.	Hong Kong	Services financiers	15 935	798	904
HSBC Holdings PLC	Royaume-Uni	Services financiers	73 952	677	897
Hulic Co. Ltd.	Japon	Biens immobiliers	79 281	960	1 089
Husqvarna AB, B	Suède	Produits industriels	381 526	4 134	3 610
ICON PLC	États-Unis	Soins de santé	3 641	1 303	1 413
Independence Group NL	Australie	Matériaux	1 504 899	10 328	8 265
Industria de Diseño Textil SA (Inditex)	Espagne	Consommation discrétionnaire	82 644	4 374	6 621
Indutrade AB	Suède	Produits industriels	41 428	1 355	1 743
Informa PLC	Royaume-Uni	Services de communication	167 252	2 115	2 486
Infratil Ltd.	Nouvelle-Zélande	Services financiers	1 409 593	11 595	14 842
Groupe ING NV	Pays-Bas	Services financiers	28 870	447	708
Insurance Australia Group Ltd.	Australie	Services financiers	141 380	742	975
Intermediate Capital Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	15 277	360	617
Intesa Sanpaolo SPA	Italie	Services financiers	146 539	426	848
Investment AB Latour	Suède	Produits industriels	17 726	614	748
Israel Discount Bank Ltd.	Israël	Services financiers	97 298	626	737
James Hardie Industries PLC	Irlande	Matériaux	232 917	8 894	12 537
Japan Exchange Group Inc.	Japon	Services financiers	50 738	771	889
Japan Post Bank Co. Ltd.	Japon	Services financiers	70 517	758	891
Japan Post Holdings Co. Ltd.	Japon	Services financiers	71 502	727	922
Japan Post Insurance Co. Ltd.	Japon	Services financiers	31 126	680	766
Kansai Paint Co. Ltd.	Japon	Matériaux	82 337	1 841	1 985
KBC Groupe SA	Belgique	Services financiers	7 516	769	809
Kesko Oyj, cat. B	Finlande	Consommation de base	221 910	5 808	6 412
Kingfisher PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	1 033 508	4 101	6 030
Kingspan Group PLC	Irlande	Produits industriels	11 097	1 010	1 411
Knorr-Bremse AG	Allemagne	Produits industriels	16 239	1 758	1 955
Kobayashi Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	98 743	6 365	5 319

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>ACTIONS (suite)</b>					
KOEI TECMO HOLDINGS Co. Ltd.	Japon	Services de communication	188 555	3 490	2 946
Kone Oyj, B	Finlande	Produits industriels	29 746	2 258	2 408
Koninklijke (Royal) KPN NV	Pays-Bas	Services de communication	750 490	3 654	4 152
Kurita Water Industries Ltd.	Japon	Produits industriels	30 090	1 520	1 752
L E Lundbergföretagen AB, cat. B	Suède	Services financiers	30 499	2 096	2 362
Lasertec Corp.	Japon	Technologie de l'information	4 871	990	1 086
Legrand SA	France	Produits industriels	22 063	2 759	3 436
Lifco AB	Suède	Produits industriels	39 905	1 398	1 777
Lindt & Sprüngli AG-PC	Suisse	Consommation de base	377	6 734	6 587
Lloyds Banking Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	771 676	582	822
London Stock Exchange Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	17 295	2 549	3 203
L'Oréal SA	France	Consommation de base	9 305	4 976	5 641
LPP SA	Pologne	Consommation discrétionnaire	458	2 281	2 547
mBank SA	Pologne	Services financiers	2 121	408	461
Medibank Private Ltd.	Australie	Services financiers	291 501	898	997
Mediobanca SPA	Italie	Services financiers	40 781	562	942
Meridian Energy Ltd.	Nouvelle-Zélande	Services publics	2 387 766	10 454	12 191
Metso Outotec Oyj	Finlande	Produits industriels	107 218	1 402	1 552
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	Japon	Services financiers	53 848	447	739
Mitsubishi UFJ Lease & Finance Co. Ltd.	Japon	Services financiers	116 875	1 097	1 115
Monotaro Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	239 631	4 006	5 426
Mowi ASA	Norvège	Consommation de base	208 654	4 923	5 078
MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	Japon	Services financiers	24 033	379	756
Münchener Rückversicherungs-Gesellschaft AG (MunichRe)	Allemagne	Services financiers	1 393	743	1 038
National Australia Bank Ltd.	Australie	Services financiers	32 414	1 001	1 135
NatWest Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	128 239	564	799
NEC Corp.	Japon	Technologie de l'information	20 158	2 229	2 618
Next PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	33 873	4 114	6 004
NGK Spark Plug Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	46 709	1 319	1 762
Nichirei Corp.	Japon	Consommation de base	79 438	2 945	3 351
Nidec Corp.	Japon	Produits industriels	59 352	1 644	1 685
Nintendo Co. Ltd.	Japon	Services de communication	78 697	5 614	5 676
Nokia Oyj	Finlande	Technologie de l'information	410 135	2 478	2 426
Nomura Holdings Inc.	Japon	Services financiers	106 063	562	744
Nordea Bank ABP	Finlande	Services financiers	54 976	835	878
Nova Measuring Instruments Ltd.	Israël	Technologie de l'information	5 396	775	1 526
Novartis AG, nom.	Suisse	Soins de santé	48 294	6 036	7 514
Novo Nordisk AS, B	Danemark	Soins de santé	22 081	1 865	3 514
Novonosis, B	Danemark	Matériaux	22 690	1 752	2 213
OBIC Business Consultants Co. Ltd.	Japon	Technologie de l'information	33 963	1 853	2 381
Orion Oyj	Finlande	Soins de santé	71 375	3 998	5 297
Orkla ASA	Norvège	Consommation de base	594 199	6 089	7 579
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	Singapour	Services financiers	97 262	1 190	1 548
Pandora AS	Danemark	Consommation discrétionnaire	20 217	2 871	4 508
Partners Group Holding AG	Suisse	Services financiers	394	564	801
Pearson PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	265 890	3 996	4 883
Persimmon PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	169 030	4 094	5 034
Pilbara Minerals Ltd.	Australie	Matériaux	2 226 938	7 310	6 825
Plus500 Ltd.	Israël	Services financiers	23 120	656	1 049
Poste Italiane SPA	Italie	Services financiers	51 357	916	975
Powszechna Kasa Oszczednosci Bank Polski	Pologne	Services financiers	26 738	465	527
Powszechny Zaklad Ubezpieczen SA	Pologne	Services financiers	41 011	663	608
Prada SPA	Italie	Consommation discrétionnaire	322 709	2 690	3 368
Pro Medicus Ltd.	Australie	Soins de santé	25 292	1 928	4 225
Prosus NV	Pays-Bas	Consommation discrétionnaire	31 732	1 221	1 878
QBE Insurance Group Ltd.	Australie	Services financiers	54 412	669	843
Raiffeisen International Bank-Holding AG	Autriche	Services financiers	23 069	489	621
REA Group Ltd.	Australie	Services de communication	3 711	447	699
Reckitt Benckiser Group PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	75 981	6 730	6 302
Recruit Holdings Co. Ltd.	Japon	Produits industriels	23 684	1 465	1 947
Reece Ltd.	Australie	Produits industriels	204 225	4 229	5 455
RELX PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	45 339	1 913	2 883
Resona Holdings Inc.	Japon	Services financiers	83 286	503	785

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N <sup>bre</sup> d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>ACTIONS (suite)</b>					
Rightmove PLC	Royaume-Uni	Services de communication	79 642	770	891
Roche Holding AG Genussscheine	Suisse	Soins de santé	16 348	6 406	7 085
Rohto Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Consommation de base	151 444	4 243	5 109
Ryohin Keikaku Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	172 851	3 487	4 300
The Sage Group PLC	Royaume-Uni	Technologie de l'information	150 748	2 230	2 799
Salmar ASA	Norvège	Consommation de base	50 698	3 928	3 599
Sampo Oyj, A	Finlande	Services financiers	18 741	1 079	1 184
Sanofi	États-Unis	Soins de santé	38 764	4 960	6 014
Santander Bank Polska SA	Pologne	Services financiers	2 968	260	475
Santen Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	323 893	4 387	5 306
SAP AG	Allemagne	Technologie de l'information	10 382	2 004	3 200
Schibsted ASA, cat. A	Norvège	Services de communication	41 110	1 675	1 796
Schindler Holding AG, PC	Suisse	Produits industriels	6 521	1 920	2 590
Schroders PLC	Royaume-Uni	Services financiers	126 879	927	803
Securitas AB, B	Suède	Produits industriels	129 829	1 787	2 230
Seek Ltd.	Australie	Services de communication	112 381	2 344	2 617
SEKISUI CHEMICAL Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	125 487	2 321	2 645
Sekisui House Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	35 025	921	1 315
Shimadzu Corp.	Japon	Technologie de l'information	130 606	5 333	5 889
Siemens Healthineers AG	Allemagne	Soins de santé	58 544	4 289	4 754
Singapore Exchange Ltd.	Singapour	Services financiers	149 843	1 430	1 803
Skandinaviska Enskilda Banken AB (SEB), A	Suède	Services financiers	40 725	675	843
SKF AB, B	Suède	Produits industriels	60 319	1 471	1 624
Smith & Nephew PLC	Royaume-Uni	Soins de santé	260 954	4 854	5 476
Société Générale	France	Services financiers	18 865	592	636
SoftBank Corp.	Japon	Services de communication	2 349 010	3 735	4 153
Sompo Japan Nipponkoa Holdings Inc.	Japon	Services financiers	28 720	552	868
Sony Corp.	Japon	Consommation discrétionnaire	92 750	2 184	2 433
SpareBank 1 SR-Bank ASA	Norvège	Services financiers	54 420	945	951
Spark New Zealand Ltd.	Nouvelle-Zélande	Services de communication	1 089 335	4 392	2 837
Standard Chartered PLC	Royaume-Uni	Services financiers	53 155	540	764
Storebrand ASA	Norvège	Services financiers	59 181	688	880
Straumann Holding AG	Suisse	Soins de santé	18 603	3 259	4 119
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	Japon	Services financiers	28 335	599	815
Suncorp Group Ltd.	Australie	Services financiers	62 091	700	1 053
Svenska Cellulosa AB (SCA), B	Suède	Matériaux	95 716	1 868	1 887
Svenska Handelsbanken AB, A	Suède	Services financiers	63 547	756	883
The Swatch Group AG	Suisse	Consommation discrétionnaire	19 191	6 543	5 571
SWECO AB	Suède	Produits industriels	70 131	1 117	1 609
Swedbank AB	Suède	Services financiers	28 825	642	827
Swiss Life Holding AG, nom.	Suisse	Services financiers	1 069	1 094	1 209
Swiss Re Ltd.	Suisse	Services financiers	6 045	756	1 130
Swisscom AG, nom.	Suisse	Services de communication	5 376	4 012	4 757
Symrise AG	Allemagne	Matériaux	13 461	1 934	2 519
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	Japon	Soins de santé	181 941	7 093	7 050
Taylor Wimpey PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	1 856 218	3 800	5 526
Tele2 AB	Suède	Services de communication	210 735	3 098	3 227
TeliaSonera AB	Suède	Services de communication	846 579	3 432	3 705
Thule Group AB	Suède	Consommation discrétionnaire	98 261	4 935	4 054
TOEI ANIMATION Co. Ltd.	Japon	Services de communication	159 197	4 180	4 548
Tokio Marine Holdings Inc.	Japon	Services financiers	14 733	682	728
Tokyo Broadcasting System Inc.	Japon	Services de communication	136 114	2 878	5 010
Tokyo Electron Ltd.	Japon	Technologie de l'information	4 533	795	1 083
Tryg AS	Danemark	Services financiers	37 568	1 081	1 207
UBS Group AG	Suisse	Services financiers	18 897	471	789
UCB SA	Belgique	Soins de santé	22 469	4 074	5 488
UniCredit SPA	Italie	Services financiers	10 772	554	639
Unilever PLC	Royaume-Uni	Consommation de base	90 782	6 129	7 960
USS Co. Ltd.	Japon	Consommation discrétionnaire	528 681	5 867	6 773
Vienna Insurance Group AG	Autriche	Services financiers	23 056	769	1 038
Volvo AB, cat. B	Suède	Produits industriels	52 915	1 508	1 891
Westpac Banking Corp.	Australie	Services financiers	40 636	957	1 208
WisefTech Global Ltd.	Australie	Technologie de l'information	16 834	1 072	2 164

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
<b>ACTIONS (suite)</b>					
Wolters Kluwer NV	Pays-Bas	Produits industriels	14 885	2 294	3 396
ZOZO Inc.	Japon	Consommation discrétionnaire	120 518	3 300	5 935
Zurich Insurance Group AG	Suisse	Services financiers	1 851	1 153	1 511
<b>Total des actions</b>				<b>597 825</b>	<b>708 445</b>
Coûts de transaction				(724)	–
<b>Total des placements</b>				<b>597 101</b>	<b>708 445</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie					548
Autres éléments d'actif moins le passif					4 107
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts</b>					<b>713 100</b>

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 SEPTEMBRE 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	99,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Japon	17,9
Royaume-Uni	15,4
Australie	9,2
Suède	8,6
Suisse	8,0
Allemagne	7,6
Autre	6,7
Nouvelle-Zélande	5,3
France	4,8
Finlande	3,4
Norvège	3,1
Irlande	2,7
Danemark	2,6
Pays-Bas	2,1
Espagne	1,9
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Consommation discrétionnaire	18,9
Produits industriels	15,3
Soins de santé	14,0
Consommation de base	13,2
Services financiers	12,3
Services de communication	9,2
Matériaux	9,1
Technologie de l'information	5,2
Services publics	1,7
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6
Biens immobiliers	0,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	98,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Japon	15,8
Royaume-Uni	15,0
Australie	8,6
Autre	8,1
Allemagne	7,8
Suède	7,4
France	6,8
Suisse	6,1
Nouvelle-Zélande	5,7
Italie	3,2
Danemark	3,1
Finlande	2,8
Espagne	2,8
Irlande	2,7
Norvège	2,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Consommation discrétionnaire	21,4
Produits industriels	15,0
Soins de santé	12,5
Services financiers	12,3
Consommation de base	11,4
Matériaux	8,9
Services de communication	8,5
Technologie de l'information	5,8
Services publics	1,9
Biens immobiliers	0,8
Autres éléments d'actif (de passif)	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7

## NOTES ANNEXES

### 1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2024 et 2023 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2024. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date de constitution à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 a) pour la date de constitution du FNB.

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/Cboe Canada (« la Bourse »).

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et, conjointement, Wealthsimple Inc. et Mackenzie sont les promoteurs du FNB. Mackenzie appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., une filiale de Power Corporation du Canada. Société financière IGM Inc. est également l'actionnaire le plus important de Wealthsimple Inc. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

### 2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été établis selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour établir les états financiers annuels audités les plus récents du FNB, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2024. La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 12 novembre 2024.

### 3. Méthodes comptables significatives

#### a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du FNB de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du FNB dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du FNB en lien avec ces placements.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts d'un FNB à un prix de rachat par part équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

## NOTES ANNEXES

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

#### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote, y compris les FNB, sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière. Les placements à court terme qui ne sont pas considérés comme des équivalents de trésorerie sont présentés séparément dans le tableau des placements.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2024.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

## NOTES ANNEXES

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

#### b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement des justes valeurs du FNB.

#### c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le FNB et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le FNB n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes ou dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

#### d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts de transaction liés au portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

#### e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

#### f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

#### g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

#### h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

#### i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds d'investissement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 11, le cas échéant.

## NOTES ANNEXES

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

k) Modifications comptables futures

Le FNB a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

### 4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

#### Utilisation d'estimations

##### *Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif*

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le FNB.

#### Utilisation de jugements

##### *Classement et évaluation des placements*

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

##### *Monnaie fonctionnelle*

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

##### *Intérêts dans des entités structurées non consolidées*

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le FNB investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 11 résume les détails des participations du FNB dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

### 5. Impôts sur le résultat

Le FNB est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du FNB est en décembre. Le FNB peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du FNB.

### 6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

## NOTES ANNEXES

### 6. Frais de gestion et frais d'exploitation (suite)

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des FNB Mackenzie, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date du prospectus le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui ne sont pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date du prospectus le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques externes et autres en lien avec les opérations sur titres ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et tout impôt ou taxe applicable, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres impôts, ainsi que toute taxe sur les charges, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB effectués par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais habituellement exigés et les frais réduits sera distribué en trésorerie aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

### 7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier inscrit. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier inscrit dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier inscrit pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

### 8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 30 septembre 2024 et 2023 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

### 9. Risques découlant des instruments financiers

#### i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

#### ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.

## NOTES ANNEXES

### 9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

#### iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

#### iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la durée moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

#### v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

#### vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

#### vii. FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 10. Autres informations

#### Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CZK	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a))

#### a) Constitution du FNB et renseignements sur les séries

Date de constitution : 21 avril 2020

Le FNB peut émettre un nombre illimité de parts. Le nombre de parts qui ont été émises et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les parts en \$ CA ont été inscrites à la TSX sous le symbole WSRD. Le cours de clôture, ou la valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, au 30 septembre 2024 était de 30,87 \$ (28,70 \$ au 31 mars 2024).

Les frais de gestion pour les parts en \$ CA sont de 0,25 %.

Au 30 septembre 2024, la valeur liquidative par part du FNB était de 30,87 \$ (28,55 \$ au 31 mars 2024), et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS était de 30,87 \$ (28,55 \$ au 31 mars 2024).

#### b) Reports prospectifs de pertes fiscales

##### Date d'échéance des pertes autres qu'en capital

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043
73 417	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

#### c) Prêt de titres

	30 septembre 2024		31 mars 2024	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Valeur des titres prêtés	104 811	100,0	33 927	100,0
Valeur des biens reçus en garantie	110 444		36 065	

  

	30 septembre 2024		30 septembre 2023	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	122	100,0	152	100,0
Impôt retenu à la source	-	-	(13)	(8,6)
	122	100,0	139	91,4
Paiements à l'agent de prêt de titres	(22)	(18,0)	(25)	(16,4)
Revenu tiré du prêt de titres	100	82,0	114	75,0

#### d) Commissions

Pour les périodes terminées les 30 septembre 2024 et 2023, les commissions versées par le Fonds n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

#### e) Risques découlant des instruments financiers

##### i. Exposition au risque et gestion du risque

Le FNB cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice Solactive Wealthsimple DM ex NA Socially Responsible Factor, ou de tout indice qui le remplace. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés d'Europe, d'Australasie et d'Extrême-Orient et vise à obtenir une exposition diversifiée à des sociétés qui ne violent pas les valeurs sociales et environnementales communes.

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a) (suite)

#### e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

##### ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de change.

Devise	30 septembre 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
EUR	164 032	3	–	164 035				
JPY	127 035	19	–	127 054				
GBP	113 333	3	–	113 336				
AUD	73 197	384	–	73 581				
SEK	61 527	–	–	61 527				
CHF	56 904	–	–	56 904				
NZD	42 936	–	–	42 936				
NOK	21 826	–	–	21 826				
DKK	18 856	–	–	18 856				
HKD	9 336	–	–	9 336				
ILS	6 185	15	–	6 200				
USD	5 309	39	–	5 348				
PLN	4 618	–	–	4 618				
SGD	3 351	4	–	3 355				
Total	708 445	467	–	708 912				
% de l'actif net	99,3	0,1	–	99,4				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(35 446)	(5,0)	35 446	5,0

Devise	31 mars 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	%	(\$)	%
EUR	170 384	20	–	170 404				
JPY	96 082	(386)	–	95 696				
GBP	94 634	18	–	94 652				
AUD	58 340	415	–	58 755				
SEK	45 289	–	–	45 289				
NZD	37 914	–	–	37 914				
CHF	37 332	–	–	37 332				
DKK	19 012	–	–	19 012				
NOK	15 730	–	–	15 730				
HKD	9 543	–	–	9 543				
ILS	6 960	11	–	6 971				
USD	5 618	38	–	5 656				
SGD	3 950	12	–	3 962				
PLN	1 251	–	–	1 251				
Total	602 039	128	–	602 167				
% de l'actif net	98,5	–	–	98,5				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(30 108)	(4,9)	30 108	4,9

\* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

# FINB SOCIALEMENT RESPONSABLE DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX AMÉRIQUE DU NORD WEALTHSIMPLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## NOTES ANNEXES

### 11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a) (suite)

#### e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

##### iii. Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

##### iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du FNB à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
30 septembre 2024	70 845	9,9	(70 845)	(9,9)
31 mars 2024	60 204	9,9	(60 204)	(9,9)

##### v. Risque de crédit

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le FNB n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

#### f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	30 septembre 2024				31 mars 2024			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	708 445	–	–	708 445	602 039	–	–	602 039
Total	708 445	–	–	708 445	602 039	–	–	602 039

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours des périodes, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

#### g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le gestionnaire et ses sociétés affiliées n'avaient aucun placement dans le FNB.

#### h) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

#### i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le FNB n'avait aucun placement dans des fonds sous-jacents.